

PAGE

2042 C
cerfa
N°11222 * 24

DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE
REVENUS 2021 COMPLÉMENTAIRE

21

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Nom

Prénom

Adresse

1 | SALAIRES, GAINS D'ACTIONNARIAT SALARIÉ

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
115 — Rabais excédentaire sur options sur titres	1TP	1UP
115 — Gains de levée d'options attribuées à compter du 28.9.2012; gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées à compter du 28.9.2012 sur décision prise au plus tard le 7.8.2015; gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées sur décision prise à compter du 31.12.2016 pour leur fraction excédant 300 000 €	1TT	1UT
115 — Gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées sur décision prise du 8.8.2015 au 30.12.2016; gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées sur décision prise à compter du 31.12.2016 pour leur fraction n'excédant pas 300 000 €		
– gain imposable <i>Après abattement</i>	1TZ	
– abattement pour durée de détention	1UZ	
– abattement de 50 %	1WZ	
– abattement fixe <i>Départ à la retraite d'un dirigeant de PME</i>	1VZ	
116 — Gains et distributions provenant de parts ou actions de <i>carried-interest</i>	1NX	10X
Gains et distributions provenant de parts de <i>carried-interest</i> soumis à la contribution salariale de 30 %	1NY	10Y
117 — Agents généraux d'assurance <i>option pour le régime fiscal des salariés</i> :		
– salaires imposables	1GG	1HG
– salaires exonérés	1AQ	1BQ
117 — Indemnités pour préjudice moral <i>Fraction supérieure à 1 million d'euros</i>	1PM	1QM
Salariés impatriés: salaires et primes exonérés	1DY	1EY
Sommes exonérées provenant du CET ou de jours de congé non pris, affectées à l'épargne retraite d'entreprise	1SM	1DN

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
En 2022 vous ne percevez plus de salaires déclarés lignes 1GB, 1GF, 1GG, 1AG	1GK <input type="checkbox"/>	1GL <input type="checkbox"/>	1GP <input type="checkbox"/>	1GQ <input type="checkbox"/>
En 2022 vous ne percevez plus de pensions déclarées lignes 1AO, 1AM	1HK <input type="checkbox"/>	1HL <input type="checkbox"/>	1HP <input type="checkbox"/>	1HQ <input type="checkbox"/>

101, 117 — SALAIRES ET PENSIONS EXONÉRÉS RETENUS POUR LE CALCUL DU TAUX EFFECTIF

Salaires et pensions de source étrangère (exonérés selon la convention applicable), après déduction de l'impôt étranger.
Salaires des détachés à l'étranger (y compris marins pêcheurs) exonérés en application de l'article 81A du code général des impôts.
N'indiquez pas ces revenus ligne 8TI.

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Salaires	1AC	1BC	1CC	1DC
Marins-pêcheurs <i>exerçant hors des eaux territoriales françaises</i>	1GE <input type="checkbox"/>	1HE <input type="checkbox"/>	1IE <input type="checkbox"/>	1JE <input type="checkbox"/>
Frais réels <i>Joignez la liste détaillée sur papier libre</i>	1AE	1BE	1CE	1DE
Pensions de source étrangère	1AH	1BH	1CH	1DH
Pays de provenance des revenus de source étrangère				

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À _____ Le _____

PAGE

2 | REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS

130	Revenus réputés distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié.....	2GO	<input type="text"/>				
138	Déficits des années antérieures non encore déduits:						
		2015	2016	2017	2018	2019	2020
		2AA	2AL	2AM	2AN	2AQ	2AR
138	Impatriés: revenus perçus à l'étranger exonérés (50%).....	2DM	<input type="text"/>				
132	Pertes nettes sur prêts participatifs et minibons non imputées à reporter sur l'année 2022, provenant de l'année:						
		2017	2018	2019	2020	2021	
		2TU	2TV	2TW	2TX	2TY	
133	Gains de cession des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie						
	- gains attachés aux versements effectués avant le 27.9.2017:						
	gains soumis au prélèvement libératoire.....	2VM	<input type="text"/>				
	autres gains.....	2VN	<input type="text"/>				
	- gains attachés aux versements effectués à compter du 27.9.2017:						
	gains imposables à 7,5%.....	2VO	<input type="text"/>				
	gains imposables à 12,8%.....	2VP	<input type="text"/>				
	- moins-values de cession non imputées à reporter sur l'année 2022, provenant de l'année:						
		2018	2019	2020	2021		
		2VQ	2VR	2VS	2VT		
136	Rachat d'un contrat d'assurance-vie de 8 ans et plus réinvesti dans un nouveau plan d'épargne retraite						
	- produits des versements effectués avant le 27.9.2017:						
	produits soumis au prélèvement forfaitaire libératoire.....	2RA	<input type="text"/>				
	autres produits.....	2RB	<input type="text"/>				
	- produits des versements effectués à compter du 27.9.2017:						
	produits imposables à 7,5%.....	2RC	<input type="text"/>				
	produits imposables à 12,8%.....	2RD	<input type="text"/>				

3 | PLUS-VALUES ET GAINS DIVERS

142	Gains de cession de valeurs mobilières et assimilés:		
	- plus-value avant abattement.....	3VG	<input type="text"/>
	- abattement pour durée de détention de droit commun.....	3SG	<input type="text"/>
145	Moins-value 2021.....	3VH	<input type="text"/>
143	Plus-values bénéficiant de l'abattement pour durée de détention renforcé ou de l'abattement pour départ à la retraite des dirigeants de PME:		
	- plus-value avant abattement.....	3UA	<input type="text"/>
	- abattement pour durée de détention renforcé.....	3SL	<input type="text"/>
	abattement fixe.....	3VA	<input type="text"/>
146	Gain sur retrait ou rachat du PEA ou du PEA-PME avant expiration de la 5 ^e année.....	3VT	<input type="text"/>
	Profits sur instruments financiers taxables à 50%.....	3PI	<input type="text"/>
147	Cession de titres détenus à l'étranger par les impatriés:		
	plus-values exonérées (50%).....	3VQ	<input type="text"/>
	moins-values non imputables (50%).....	3VR	<input type="text"/>
147	Produits et plus-values exonérés provenant de structures de capital-risque.....	3VC	<input type="text"/>
147	Plus-values immobilières et plus-values de cession de droits sociaux réalisées par les non-résidents.....	3SE	<input type="text"/>
148	Plus-values en report d'imposition Article 150-0 D bis du CGI:		
	- plus-values dont le report a expiré en 2021: avant abattement.....	3SA	<input type="text"/>
	plus-values imposables.....	3SB	<input type="text"/>
	- complément de prix perçu en 2021.....	3WE	<input type="text"/>
149	Plus-values en report d'imposition Article 150-0 B ter du CGI:		
	- plus-values réalisées en 2021: avant abattement.....	3WH	<input type="text"/>
	après abattement.....	3WG	<input type="text"/>
	- plus-values dont le report a expiré en 2021:		
	· réalisées du 14.11.2012 au 31.12.2012 taxables à 24%.....	3WI	<input type="text"/>
	· plus-values réalisées à compter du 1.1.2013: taxables à 19%.....	3WJ	<input type="text"/>
	plus-values avant abattement réalisées de 2013 à 2016.....	3WN	<input type="text"/>
	réalisées à compter du 1.1.2017.....	3XN	<input type="text"/>
	plus-values imposables.....	3WP	<input type="text"/>
	impôt sur le revenu (IR).....	3WR	<input type="text"/>
	contribution exceptionnelle sur les hauts revenus (CEHR).....	3WT	<input type="text"/>
150	Plus-values de cession de titres d'OPC monétaires dont le report d'imposition a expiré en 2021 Article 150-0 B quater du CGI.....	3SZ	<input type="text"/>
151	Cession d'actifs numériques Report de la déclaration n° 2086: plus-value.....	3AN	<input type="text"/>
	moins-value.....	3BN	<input type="text"/>
153	Gains de levée d'options sur titres et gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées avant le 28.9.2012:		
	- gains taxables à: 18%.....	3VD	<input type="text"/>
	30%.....	3VI	<input type="text"/>
	41%.....	3VF	<input type="text"/>
	- gains imposables sur option dans la catégorie des salaires.....	3VJ	<input type="text"/>
	déclarant 1.....	3VK	<input type="text"/>
	déclarant 2.....	3VN	<input type="text"/>
	- gains sur options et actions gratuites attribuées à compter du 16.10.2007, soumis à la contribution salariale de 10%.....	3VN	<input type="text"/>



PAGE

157	Gains de cession de titres souscrits en exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE):		
	- activité exercée depuis au moins trois ans : BSPCE attribués		
	· avant le 1.1.2018.....	3SJ	<input type="text"/>
	· à compter du 1.1.2018: gain avant abattement.....	3TJ	<input type="text"/>
	abattement fixe <i>Départ à la retraite d'un dirigeant de PME</i>	3TK	<input type="text"/>
	- activité exercée depuis moins de trois ans: gains taxables à 30 %.....	3SK	<input type="text"/>
152	Transfert du domicile fiscal hors de France <i>Report de la déclaration n° 2074-ETD "Exit Tax"</i>		
	- plus-values et créances dont l'imposition est en sursis de paiement		
	· plus-values et créances soumises: aux prélèvements sociaux.....	3WM	<input type="text"/>
	à l'IR.....	3WA	<input type="text"/>
	· plus-values art. 150-0 B ter du CGI: IR et CEHR.....	3TA	<input type="text"/>
	prélèvements sociaux 15,5 %.....	3XM	<input type="text"/>
	prélèvements sociaux 17,2 %.....	3XA	<input type="text"/>
	- plus-values et créances dont l'imposition ne bénéficie pas du sursis de paiement		
	· plus-values et créances soumises: aux prélèvements sociaux.....	3WD	<input type="text"/>
	à l'IR.....	3WB	<input type="text"/>
	· plus-values art. 150-0 B ter du CGI: IR et CEHR.....	3TB	<input type="text"/>
	prélèvements sociaux 15,5 %.....	3XD	<input type="text"/>
	prélèvements sociaux 17,2 %.....	3YA	<input type="text"/>
158	Plus-values nettes de cession d'immeubles ou de biens meubles déjà imposées à 19 %.....	3VZ	<input type="text"/>
	Plus-value exonérée au titre de la première cession d'un logement, autre que la résidence principale, sous condition de emploi.....	3VW	<input type="text"/>

161 4 I REVENUS FONCIERS

Amortissement « Robien » ou « Borloo neuf » déduit des revenus fonciers 2021 (investissements réalisés en 2009)..... **4BY**

324 REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS

Montant total des revenus à imposer selon le système du quotient *n'incluez pas ces revenus dans les autres rubriques de votre déclaration*..... **0XX**

Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus. *Pour les bénéficiaires agricoles indiquez le nom du titulaire et s'il est adhérent d'un organisme de gestion agréé.*

6 I CHARGES ET IMPUTATIONS DIVERSES

208	Pensions alimentaires versées sur décision de justice définitive avant 2006:		
	- à des enfants majeurs.....	6GI	<input type="text"/>
	- à d'autres personnes.....	6GJ	<input type="text"/>
		6GP	<input type="text"/>

Nom et adresse des bénéficiaires

209	Déductions prévues par les articles 156, II et 156 bis du code général des impôts:		
	- charges foncières des monuments historiques.....	6DG	<input type="text"/>
	- autres déductions.....	6DD	<input type="text"/>

Nature des déductions

214	Frais d'accueil sous votre toit de personnes de plus de 75 ans dans le besoin.....	Nombre 6EV	<input type="text"/>	Montant... 6EU	<input type="text"/>
	Nom et adresse des bénéficiaires <input type="text"/>				

215	Dépenses de grosses réparations effectuées par les nus-proprétaires. Report de dépenses des années antérieures:							
		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		6HL	6HM	6HN	6HO	6HP	6HQ	6HR
		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Sommes à ajouter au revenu imposable.....	6GH	<input type="text"/>					

215	Déficits globaux des années antérieures non encore déduits:						
		2015	2016	2017	2018	2019	2020
		6FA	6FB	6FC	6FD	6FE	6FL
		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>



PAGE

8 I DIVERS

316	Revenus exonérés retenus pour le calcul du taux effectif <i>autres que les salaires et pensions</i>	8TI	<input type="text"/>
315	Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français	8TK	<input type="text"/>
316	Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt étranger:		
	- impôt payé à l'étranger sur revenus de capitaux mobiliers et plus-values	8VL	<input type="text"/>
	- impôt payé à l'étranger sur autres revenus	8VM	<input type="text"/>
		DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
		8WM	<input type="text"/>
			PERS. À CHARGE
			8UM
	Vous ne relevez pas d'un régime obligatoire français d'assurance maladie <i>Revenus des lignes 1TT, 1UT</i>		
		8RP	<input checked="" type="checkbox"/>
		8RQ	<input checked="" type="checkbox"/>
317	Non-résidents: revenus de sources française et étrangère retenus pour le calcul du taux moyen <i>Report de la déclaration n° 2041 TM</i>	8TM	<input type="text"/>
	Impôt en sursis de paiement en cas de transfert du domicile fiscal hors de France <i>Report de la déclaration n° 2041 GL ou n° 2074 ETS</i>	8TN	<input type="text"/>
	Reprises de réductions ou de crédits d'impôt	8TF	<input type="text"/>
318	Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus:		
	vos revenus non passibles de l'impôt sur le revenu en France excèdent 50 % de vos revenus mondiaux au titre des années 2019 ou 2020	8TD	<input checked="" type="checkbox"/>
319	Revenus d'activité et de remplacement soumis aux contributions sociales		
	Revenus d'activité et de remplacement de source étrangère et salaire différé de l'héritier d'un exploitant agricole, imposables à la CRDS, à la CASA (certaines pensions et allocations de préretraite) et à la CSG au taux de:		
	- revenus non salariaux	9,2 %	8TQ <input type="text"/>
	- salaires	9,2 %	8TR <input type="text"/>
	- allocations de préretraite	9,2 %	8SC <input type="text"/>
	- allocations de chômage	6,2 %	8SW <input type="text"/>
			3,8 %
	- indemnités journalières de maladie, maternité, accident du travail	6,2 %	8TW <input type="text"/>
	- pensions de retraite et d'invalidité	8,3 %	8TV <input type="text"/>
		6,6 %	8TH <input type="text"/>
	- pensions en capital soumises à imposition forfaitaire ..	8,3 %	8SA <input type="text"/>
		6,6 %	8SD <input type="text"/>
			3,8 %
			8SB <input type="text"/>
321	Revenus du patrimoine exonérés de CSG et de CRDS		
	Vous êtes affilié à un régime d'assurance maladie d'un État de l'Espace économique européen, du Royaume-Uni ou de la Suisse et vous n'êtes pas à la charge d'un régime obligatoire de sécurité sociale français	8SH	<input checked="" type="checkbox"/>
		DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
		8SI	<input checked="" type="checkbox"/>
	Remplissez les cases ci-dessous uniquement si vous êtes mariés ou pacsés et si un seul des deux conjoints remplit la condition ci-dessus.		
	Montant des revenus du patrimoine exonérés de CSG et de CRDS :		
	- revenus fonciers <i>après abattement si régime micro</i>	8RF	<input type="text"/>
	- rentes viagères à titre onéreux <i>montant net après abattement</i>	8RV	<input type="text"/>
	- revenus de capitaux mobiliers	8RC	<input type="text"/>
	- plus-values de cession de valeurs mobilières et gains assimilés	8RM	<input type="text"/>

